

# Amicale infos

Amicale des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts



N°24 - deuxième trimestre 2018

Site internet de l'amicale <http://aigref.portail-gref.org>



## Editorial

Dans ce numéro

- ✓ Editorial
- ✓ Assemblée générale du 25 mai
- ✓ Nouveau Bureau 2018
- ✓ Sortie à Verdun
- ✓ Sortie dans l'Aubrac-Cézalier
- ✓ Réunions mensuelles
- ✓ Carnet
- ✓ Prochaines activités
- ✓ Bulletin d'adhésion 2018

C'est l'histoire d'un ingénieur général, au conseil général depuis peu, qui se voit amicalement proposer de rejoindre le bureau de l'Amicale. Quel honneur, quelle marque d'estime et d'amitié ! pensais-je benoîtement.

*- Avec plaisir, je peux peut-être m'y rendre utile.*

A la première réunion suivant l'élection à l'assemblée générale, amicalement unanime, les fonctions sont réparties au sein du bureau :

*- Tu es au CGAAER, tu sais écrire ?*

*- Ben, je suis ingénieur général ...*

*- Il faut que le secrétaire général soit un actif : merci d'avoir accepté si ... amicalement.*

*- Bon, et il faut que je fasse quoi ?*

*- Tu verras, pas grand' chose : le secrétaire prépare les réunions de bureau, les comptes rendus. Il y a aussi quelques messages à envoyer pour faire vivre le lien avec les membres.*

Quelques années plus tard, je suis encore loin de connaître tous ceux que l'on rencontre aux réunions de l'Amicale, aux vœux du début d'année avenue du Maine, aux mercredis mensuels rue de Vaugirard, aux comptoirs d'enregistrement des aéroports d'où s'envolent les voyages d'études, réputés, que l'Amicale organise aux 4 coins du monde.

*- Bonjour, dis-je à ces amis dont beaucoup me sont encore inconnus. Je suis Sylvain MARTY ; et toi ?*

*- Ah, c'est toi ! On lit tes messages : encore une mauvaise nouvelle, un camarade parti ... !*

*- Oui, mais tu sais, je suis surtout le secrétaire du bureau, le porte-plume ; le porte-voix des tristes nouvelles, mais d'abord celui des manifestations joyeuses et festives qu'organise l'Amicale.*

*- Oui, oui, mais les « nécros » c'est important !*

Alors que je n'avais pas la vocation, j'ai dû faire des « nécros » une priorité. Il faut partager, vite, et en peu de mots, la nouvelle qu'un ancien, qui m'est le plus souvent complètement inconnu, vient de mourir, dire ce qu'a été sa carrière, et que nos pensées affectueuses vont à ses proches. Pour beaucoup, faire vivre le lien avec les membres s'exprime dans ces petits messages, et c'est ainsi qu'ils voient le secrétaire : le messenger des « tristes nouvelles ». Ces liens d'amitié, ravivés par les « nécros », reviennent quelquefois chaleureusement en retour par de petits mels jusqu'au messenger :

*- Merci de ton message. Je l'ai bien connu quand on était à ... Je me souviens que ... C'était un type formidable !*

J'ai appris à la dernière assemblée générale que la visibilité du secrétaire général est ainsi véritablement devenue excessive : la présidente y racontait que lorsqu'elle fait la promotion de l'Amicale auprès de camarades qui n'ont pas encore adhéré, en leur demandant s'ils connaissent l'Amicale des Ingénieurs généraux et ses nombreuses activités, elle entend parfois :

*- Ah, oui, l'Amicale de Sylvain MARTY...*

Il était donc plus que temps que je cède la place : Vincent STEINMETZ est jeune, il est actif, il est au conseil général, il sait écrire et en plus il est déjà sur les réseaux sociaux ! Je lui promets beaucoup de bonheur dans la fonction, à faire vivre les liens d'amitié.

**Sylvain Marty**

**Ex-Secrétaire général de l'AIGPEF**

# Assemblée générale du 25 mai 2018

*Procès-verbal provisoire*

*par Sylvain Marty*

103 membres sont soit présents (55), soit représentés (48).

Sophie VILLERS rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière assemblée générale, et fait observer une minute de silence pour René SORDOILLET, Paul ROULON, Robert HLAWEK, Maurice PREGNON, Claude JOUIN, François SPINDLER, Rémi PINCHAUT, François ROSSIN, Paul RAYNAUD, Jean-René CHABANEL, Jacques BRAUN, René LISSARRE et Jean-Marie CORNET.

Elle indique avoir appris ce matin que le nom d'Hervé BICHAT, disparu l'année précédente, sera donné à un lycée agricole de Moselle au cours d'une cérémonie qui aura lieu ce week-end.

I – Adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2017

*Résolution n°1 : Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

## II – Compte rendu d'activités de l'amicale

Le secrétaire, Sylvain MARTY, présente le compte-rendu d'activité, articulé autour de la communication, des réunions annuelles et mensuelles, des visites thématiques, des voyages ainsi que de l'activité des groupes régionaux de l'Amicale.

### II-1 La communication

Après un rappel des actions de communication de l'Amicale réalisées traditionnellement par messagerie, de l'envoi des 4 bulletins trimestriels acheminés par messagerie, mais aussi au format papier pour ceux des membres qui le souhaitent (supplément 12 €), et du fait que les mises en ligne sur le site de l'Amicale du Portail-Gref restent interrompues dans l'attente du contrat dont l'achèvement se fait attendre, Vincent STEINMETZ présente les activités initiées sur les réseaux sociaux. Elles permettent de compléter l'information descendante qui vient d'être rappelée par un outil où chacun peut émettre et partager de l'information : le groupe AIGPEF, ouvert début 2017 sur Linked'In, compte désormais 50 membres. Il est géré par deux administrateurs, Vincent STEINMETZ et José RUIZ. 20 contributions ont été postées par des membres du groupe, aussi diverses qu'un flash sur l'Iran mis en ligne dans le contexte du voyage organisé par l'AIGPEF vers ce pays de 80 millions d'habitants, l'ouverture d'un groupe chasseur, l'annonce de la fête de la musique ou de colloques, tel celui qui se tient cet après-midi sur le thème « météorologie au service d'une agriculture durable ».

### II-2 Les réunions annuelles et mensuelles

Trois temps forts pour les réunions annuelles :

- *l'accueil des nouveaux IGPEF* qui a eu lieu le 12 juillet 2017, a permis de présenter l'Amicale et ses activités aux camarades nouvellement promus ... et de recueillir les cotisations de ceux qui ont adhéré à cette occasion.
- *la cérémonie des vœux de début d'année* (8 janvier 2018) dont l'invité d'honneur était Bruno HERAULT, responsable du centre d'études et de prospectives au ministère de l'agriculture, qui a présenté un panorama prospectif de la mondialisation des systèmes alimentaires.
- *l'assemblée générale* de ce jour.



Les manifestations mensuelles ont lieu, en général, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois. Depuis la dernière assemblée générale, elles ont été l'occasion de célébrer l'entrée en honorariat de 6 de nos camarades (Hervé SAVY, Laurence LEFEBVRE, François PAULIN, Hervé PIATON, Dominique BOUTHIER et Jacques GALLON). En juin, le mercredi mensuel a été consacré à la fête de la musique. Organisé autour d'un chœur mixte avec des chanteurs et musiciens du CGEDD, il a également laissé libre cours aux initiatives impromptues nées de la chaleur communicative du moment. En septembre, c'est une soirée œnologique qui a été organisée avec le lycée viticole de Rouffach (Alsace), qui, venu avec ses bouteilles et du Munster en abondance, a présenté ses produits à la dégustation et à la vente.



### *II-3 Les visites thématiques et culturelles*

- Le 10 juin, Anne-Marie ROPERT a organisé une sortie à Chartres avec le matin une visite particulière de la cathédrale, de ses vitraux et de ses cryptes, et l'après-midi une visite du jardin médiéval de Bois Richeux.
- Le 25 septembre, Michel REFFAY a organisé une sortie dans le domaine de Chambord, avec visite du château, déjeuner dans un relai de chasse, visite d'une ferme cynégétique avec exposition de trophées et observation du brame.
- Les 13 et 14 avril de cette année du bicentenaire de la fin de la Grande Guerre, Didier PINCONNET a organisé une sortie sur les terres de mémoire qui a conduit un petit groupe d'ingénieurs généraux de l'ossuaire de Douaumont avec visite des sites à Verdun jusqu'au fort de la Pompelle près de Reims, en passant par la butte de Vauquois, ses entonnoirs et ses galeries souterraines. Deux conférences très intéressantes d'une ingénieure de l'ONF et d'un ingénieur de l'ARS ont fourni la dimension professionnelle de la sortie, avec présentation des enjeux forestiers pour la gestion des sites de Verdun et exposé de la problématique de sécurité sanitaire pour l'alimentation en eau potable à l'échelle du quart nord-est de la France, compte tenu des contaminants chimiques utilisés pendant le conflit.
- Alain LE JAN et André SOUBEIRAN ont organisé le 19 septembre la 6<sup>ème</sup> et avant-dernière étape de la randonnée pédestre autour de Paris, de Saint Denis à Bobigny. La boucle sera bouclée en ralliant Bobigny à Montreuil, le dimanche 19 mars 2018.

### *II-4 Les voyages d'études*

Deux voyages ont été organisés sur 2017, le 1<sup>er</sup> qui s'est déroulé en Iran ayant été évoqué à la précédente AG. En novembre 2017, 20 voyageurs ont participé au voyage organisé par Laurence LEFEBVRE au Népal : il a conduit le groupe, de la vallée de Katmandou où les marques du séisme de 2015 restent très visibles, au pied des Annapurna dans la région de Pokhara, puis vers le sud, dans la région du Terraï jusqu'au Parc du Chitwan. La dimension professionnelle du voyage a ciblé la culture de la pomme de terre, la recherche agronomique et les cultures sur les plateaux des zones de montagne intermédiaire où vit l'essentiel de la population, au pied de la chaîne himalayenne qui sépare le Népal du grand voisin chinois.

Cette année c'est vers l'Équateur que Jean-Baptiste DANIEL, Jean JAUJAY et Roland RENOULT organisent le grand voyage de l'Amicale. Il aura lieu en novembre, avec pour la moitié des 40 participants une extension jusqu'aux îles Galapagos, sur les traces de Darwin. Ils sont en lien avec Frédéric CERTAIN qui est actuellement en poste à Quito, avec qui ils finalisent le volet professionnel du voyage. Sylvain MARTY appelle l'attention sur le fait qu'à la différence du voyage au Népal pour lequel tous les ingénieurs généraux qui s'étaient déclarés intéressés et qui figuraient en liste complémentaire y sont restés, aucun des participants n'ayant été dans l'obligation de se désister, pour le voyage en Équateur, la liste complémentaire était réduite à 2 couples qui ont très vite rejoint les partants suite à des désistements. L'appel complémentaire à manifestation d'intérêt lancé mi-avril a eu un petit écho : 2 nouveaux couples ont été identifiés et sont désormais susceptibles de partir ; malheureusement c'est un désistement en single qui s'est produit récemment. Aucun voyageur aspirant à partir seul n'est aujourd'hui répertorié. La possibilité de manifester de l'intérêt pour rejoindre le groupe, qui compte aujourd'hui 40 inscrits, reste donc ouverte.



A l'invitation de la présidente, Alain BERNARD informe l'assemblée générale qu'ayant conservé des liens avec Madagascar, il se rend sur cette île dans une dizaine de jours et qu'il propose d'organiser un voyage pendant la seconde quinzaine de mai 2019, c'est-à-dire après la saison des pluies. Il existe un nombre significatif d'ingénieurs malgaches qui ont été formés soit à l'ENGREF avenue du Maine soit à l'ENITR à Strasbourg : dans sa promotion, 4 ingénieurs-élèves étaient originaires de Madagascar. Parmi ces anciens, on peut aujourd'hui identifier le ministre de l'agriculture de Madagascar, le secrétaire général du ministère ainsi que le directeur général du génie rural. Il devrait donc être possible d'organiser un voyage équilibré, alliant la découverte d'un pays très attachant, à la mesure d'une extrême pauvreté, à des visites professionnelles de bon niveau. L'idée est de

former un groupe d'une quarantaine de participants appelé à se déplacer en 2 minibus permettant chacun le transport de 18 à 20 personnes. Sophie VILLERS remercie Alain BERNARD pour cette initiative qui augure d'un projet passionnant qui ne manquera pas de susciter de l'intérêt auprès des membres de l'Amicale. Alain BERNARD estime pouvoir soumettre le projet au bureau pour octobre et invite ceux qui sont passés par cette île à se manifester pour contribuer au montage du programme.

#### *II-5 L'activité des groupes régionaux*

Le bureau a eu peu de retour cette année sur l'activité des groupes régionaux : PACA programme une sortie autour de l'étang de Berre en septembre 2018. Jean-Yves OLLIVIER indique qu'une journée est en projet en Occitanie en juin. Elle devrait se tenir à Minerve, à la limite entre les anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

### **III – Rapport moral et d'orientation**

La présidente, Sophie VILLERS, indique que le bureau, qui s'efforce de proposer des activités, est aussi en attente et à l'écoute des suggestions de tous. Elle souligne la petite déception née de la difficulté à équilibrer les activités organisées par des camarades parisiens par des activités proposées en province, qui pourraient fournir une entrée complémentaire pour intéresser les IG en activité que nous voudrions plus nombreux à l'Amicale. S'agissant notamment des IG d'origine Ponts en activité à l'extérieur de la capitale, il serait peut-être possible de les mobiliser au travers de sorties organisées en province. Une autre interrogation du bureau concerne le « bon » rythme pour programmer les activités de l'Amicale. C'est ainsi que nous avons décidé de reporter au printemps 2019 le programme sur 2 jours que prépare Sylvie ROCQ sur Toulouse : centré sur les activités aéronautiques, la météo et le SCHAPI il permettrait de concilier ces divers objectifs. Sophie Villers conclut en évoquant l'éditorial du dernier bulletin de l'Amicale qui, sous la plume de Michel ROSTAGNAT, résume avec élégance l'ambition portée par le bureau : « au bonheur de la rencontre »

Après des applaudissements chaleureux qui concluent la présentation des rapports d'activité et du rapport moral, la présidente conclut cette séquence en soumettant la résolution n°2 au vote de l'assemblée.

*Résolution n°2 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'orientation.*

### **IV – Rapport financier**

Michel PENEL, trésorier, présente les comptes relatifs à l'exercice 2017 dont il a eu la charge avec Marie-Lise MOLINIER, trésorier adjoint. Il souligne également l'appui précieux dont il bénéficie de la part de Marie-Noëlle DARCY.

Le compte de résultat fait apparaître un solde négatif de 2 238 €, qui s'inscrit au passif du bilan en report à nouveau. Le montant du bilan s'établit ainsi au 31 décembre 2017 à 38 345 €.

Il commente les différents postes du compte de résultat et du bilan et explique que si le déficit est plus ou moins de l'ordre de grandeur de ce qui figurait dans le budget prévisionnel, le résultat résulte d'écarts en sens contraires, qu'il analyse en détails.

Jacques MORDANT devait rendre compte des travaux qu'il a menés avec Philippe GUERIN, excusé ce jour, au titre de la mission de commissaire à la vérification des comptes qu'ils exercent conjointement. Hélas, la grève SNCF qui perturbait le trafic mercredi et jeudi a encore des incidences ce vendredi matin : le train qui devait le ramener de Chaumont à Paris ne circule finalement pas.

C'est donc la présidente qui donne lecture de leur rapport en date du 7 mai dernier qui rend compte de l'analyse qu'ils ont effectuée et qui a porté, plus particulièrement, sur les points suivants :

- la documentation des écritures,

- la bonne imputation des mouvements financiers,
- le suivi de la cohérence entre les écritures et les relevés bancaires de la Caisse d'épargne.

A l'issue des contrôles réalisés par sondage, les commissaires concluent de leur examen que les comptes qui sont présentés en assemblée générale leur sont apparus sincères.

Plusieurs interventions suivent la présentation des comptes qui conduisent Michel PENEL à compléter sa pédagogie initiale par les explications utiles pour répondre aux intervenants :

Il revient notamment sur le fait que le compte de résultat est une présentation en flux de trésorerie qui comptabilise tant les encaissements que les décaissements survenus entre le 1er janvier et le 31 décembre. Ainsi les cotisations comptabilisées dans le compte 2017 sont d'une part celles des cotisations 2017 qui ont été perçues pendant l'année 2017, c'est-à-dire ni celles versées fin 2016 par les adhérents qui ont envoyé leur chèque dès l'appel à cotisation reçu, ni la dernière enregistrée ces jours derniers par un camarade qui, au moment de régler sa cotisation 2018, a constaté qu'il avait omis de cotiser en 2017 et a tenu à réparer cet oubli, et d'autre part celles des cotisations 2018 qui ont été réglées avant la Saint Sylvestre 2017. De même, les enregistrements comptables relatifs aux grands voyages sont les opérations enregistrées en banque dans l'année. Le plus souvent, un grand voyage génère des opérations sur 2 ans. Le voyage au Népal a toutefois fait (presque) exception, car les comptes ont pu être définitivement bouclés au lendemain du retour, et les chèques de solde (l'Amicale demande des versements sur un budget comportant une petite marge pour les imprévus, ce qui conduit le plus souvent à restituer le reliquat par chèque) envoyés (et encaissés pour la plupart) avant la fin de l'année.

Sophie VILLERS souligne que le bureau est particulièrement vigilant sur l'équilibre des comptes des grands voyages. La doctrine consistant à ce que seuls les participants aux grands voyages en supportent le coût et en aucune manière les cotisations des adhérents est rigoureusement respectée.

Josy MAZODIER observe qu'une présentation spécifique de l'exécution budgétaire de chacun des grands voyages éviterait les interrogations que suscite la présentation actuelle.

*Résolution n° 3 : Suite à la présentation des comptes effectuée par le trésorier, et après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, l'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité les comptes 2017 de l'association et donne quitus au bureau de sa gestion.*

#### **V – Budget 2018 et montant des cotisations pour l'année 2019**

Michel PENEL présente le projet de budget, validé par le bureau pour 2018, qui est construit sur l'hypothèse d'un nombre de cotisants égal à 312 (hypothèse retenue pour 2017 qui a été presque atteinte : 304 cotisants), et sur l'augmentation parmi ceux-ci de la proportion des actifs (de ¼ à 1/3 des cotisants).

Michel PENEL commente les différentes autres rubriques de ce budget en soulignant que :

- le poste « activités régionales », qui a été peu mobilisé jusqu'à présent, est maintenu et voulu en déséquilibre, le bureau souhaitant encourager le développement des activités en région en prévoyant une contribution de 5 € par participant (pour les dépenses hors restauration) ;
- le « grand » voyage est présenté dans le budget pour un montant de 140 000 €. Il souligne à nouveau que ce qui compte, c'est la présentation en équilibre, qui reflète le principe, indépendamment de la date à laquelle auront lieu les flux de trésorerie.
- dans les dépenses de fonctionnement, figure une dépense exceptionnelle, non récurrente, le solde du contrat informatique conclu avec NetAnswer dont chacun espère que le décaissement interviendra en 2018.

Il en résulte un déficit prévisionnel d'environ 3 000 €, légèrement inférieur à la dépense exceptionnelle, qui sera financé par les réserves de l'Amicale.

C'est la raison pour laquelle le bureau propose de reconduire les cotisations au niveau auquel elles ont été revalorisées l'an dernier, de même qu'à 12 € le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels au format papier.

En réponse à une interrogation, Laurent PAVARD précise que le coût du tirage des bulletins au format papier, variable selon le nombre de pages (12 en moyenne), est bien de l'ordre de 12 €. Il comporte évidemment un coût fixe et un coût proportionnel au nombre d'exemplaires. Le coût du service qui excédait le montant précédemment fixé à 10 € est aujourd'hui proche des 12 €.

Claude POLY revient sur la remarque formulée précédemment à propos de la présentation des comptes liés aux grands voyages, en s'étonnant que la participation à reverser, qui apparaît au bilan fin 2017, ne se retrouve pas dans le budget prévisionnel 2018. Il rejoint la précédente conclusion qui permettra d'éviter à l'avenir que soit questionnée la confiance, méritée, faite aux gestionnaires de l'Amicale.

La présidente, constatant qu'il n'y a pas d'autre question, soumet les résolutions suivantes au vote de l'assemblée.

*Résolution n° 4 : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2018.*

*Résolution n° 5 : A l'unanimité, l'assemblée générale :*

- reconduit pour 2019 le montant des cotisations à 45 € pour les IG (ou équivalent) en activité, et à 30 € pour les IG honoraires et adhérents autres qu'IG ;
- fixe à 12 € par an le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels au format papier.

## VI – Renouveau de membres du bureau

Sylvain MARTY rappelle que les statuts de l'association disposent que les membres élus au bureau exercent un mandat de 2 ans, qui est renouvelable 2 fois, soit au plus 6 ans consécutifs. C'est ainsi qu'Alain LE JAN, élu en 2012, n'est pas renouvelable.

Sophie VILLERS le remercie chaleureusement pour son engagement au cours de cette période.

Sont renouvelables Michel PENEL, Anne-Marie ROPERT, Michel ROSTAGNAT, Sophie VILLERS, Jean-Baptiste DANIEL, Jean-Jacques LAFITTE, Didier PINCONNET et Vincent STEINMETZ, qui ont accepté de continuer à œuvrer au sein du bureau et de soumettre leur candidature aux suffrages de l'assemblée générale.



Sophie VILLERS demande si d'autres participants seraient disponibles pour apporter du sang neuf au bureau.

Michel HERMELINE, après une carrière à dominante forestière, va rejoindre le CGAAER le 1<sup>er</sup> juin. Il se déclare motivé pour rejoindre le bureau et y contribuer à la vie de l'Amicale.

Sylvie MALEZIEUX fait de même : elle est affectée au CGAAER depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, de retour de la DRAAF Corse.

Tous deux ont des engagements dans des conseils syndicaux et au sein d'association.

Applaudissements dans la salle.

La présidente soumet au vote la reconduction au bureau des membres sortants et la nomination des nouveaux membres.

### Résolution n° 6 : A l'unanimité, l'Assemblée générale :

- réélit pour un nouveau mandat de 2 ans :
  - o Michel PENEL, Anne-Marie ROPERT, Michel ROSTAGNAT et Sophie VILLERS, élus pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2014 ;
  - o Jean-Baptiste DANIEL, Jean-Jacques LAFITTE, Didier PINCONNET Vincent STEINMETZ, élus pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2016 ;
- élit pour un premier mandat de 2 ans :
  - o Michel HERMELINE et Sylvie MALEZIEUX.

Sophie VILLERS félicite les membres nouvellement élus au bureau et indique à tous qu'il se réunira le mardi 5 juin à 17h pour décider des fonctions de chacun. Elle indique que Sylvain MARTY, qui assurait la fonction de secrétaire et bien qu'il restera encore un an au bureau, sera remplacé dans cette fonction lors de la prochaine réunion de bureau, car il va cesser ses activités au CGAAER au 1<sup>er</sup> juillet. Elle souligne le travail important qu'il a réalisé pour animer, dans des fonctions cachées et souvent ingrates, la vie de l'Amicale et donne rendez-vous à tous le mercredi 19 septembre pour fêter son entrée en honorariat, conjointement avec un autre grand serviteur de l'Amicale, l'ancien trésorier, Charles DEREIX.

Applaudissements dans la salle.

## VII Questions diverses

Constatant qu'il n'y pas d'autre intervention, Sophie VILLERS invite tous les participants à rejoindre le buffet qui a été dressé dans le gymnase, avec l'aimable participation de plusieurs agents du CGAAER, et en l'absence de Marie-Noëlle DARCY, victime d'un accident qui lui a mis le bras dans le plâtre.

Applaudissements dans la salle.



Le couple Caquet-Monnot

# Nouveau Bureau

## Amicale des IGPEF – Bureau 2018

Présidente



Sophie Villers

Vice-président



Louis-Michel Sanche

Vice-président



Didier Pinçonnet

Secrétaire



Vincent Steinmetz

Secrétaire adjt



Michel Hermeline

Trésorier



Michel Penel

Trésorier adjt



Marie-Lise Molinier

Communication



Laurent Pavard

Communication



Roland Renoult

Membre



Jean Baptiste Danel

Membre



Jean Jacques Lafitte

Membre



Sylvie Malézieux

Membre



Sylvain Marty

Membre



Sylvie Rocq

Membre



Anne-Marie Ropert

Membre



Michel Rostagnat

Membre



José Ruiz

Sans oublier *Anne Marie Levraut* qui, en sa qualité de Chef du Corps des IPEF, est membre de droit du bureau

## Journées en terre de mémoire : 13 et 14 avril 2018

\*\*\*

*par Roland Renoult*

Onze membres de l'AIGPEF et quatre conjoints se sont retrouvés pendant deux jours sur une partie de cet immense champ de bataille que fut la Grande Guerre.

Ces journées de mémoire furent aussi des jours de contraste : dès le premier matin à l'ossuaire de Douaumont où reposent les restes de 130 000 morts, toutes nationalités confondues, c'est un soleil guilleret et les chants printaniers des oiseaux qui nous accueillent contrebalaçant en quelque sorte la gravité et l'abomination de ce qui s'était passé en ces lieux un siècle plus tôt.

Symboles de réconciliation : là où, en 1984, le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand s'étaient pris la main, un groupe d'adolescents allemands écoutaient attentivement les explications de leurs professeurs.

Didier Pinçonnet, notre remarquable organisateur, jeta quelque trouble lorsqu'il nous révéla que notre prochaine halte alimentaire se dénommait « La Gargote » mais toute appréhension disparut rapidement au vu du repas dont nous bénéficiâmes ce midi là. Et quand on aime, on ne compte pas : le soir même, nous étions au même lieu !

L'après-midi, nous retournions vers l'enfer de Verdun avec la visite du Mémorial. Ce musée très pédagogique et complètement réaménagé en 2016 se trouve au cœur de la *forêt d'exception* de Verdun. L'ONF a créé ce réseau de 17 forêts patrimoniales telles Fontainebleau, Tronçais, Bercé... qui sont des massifs emblématiques, symboles de la richesse historique, culturelle et environnementale du patrimoine forestier français. Cette forêt domaniale de 20 000 ha a été constituée sur la *zone rouge* de la guerre, vaste territoire de 9 millions d'ha bouleversés par les combats qui s'étiraient de Lille aux Vosges. Ici, à Verdun, la zone porte de façon très visible les stigmates des cratères d'obus et des tranchées. Mme Gersande Gérard, ingénieur à l'ONF, nous a présenté les enjeux de ce secteur dont la sylviculture d'épicéa et de pin noir doit intégrer également la nouvelle donne du changement climatique, ce qui a donné l'idée de plantations de sapins méditerranéens.



Plus contemporaine fut la visite du Centre Mondial de la Paix, lieu d'exposition et de conférence qui occupe les locaux de l'ancien évêché. Une riche exposition consacrée aux présidents de la V<sup>e</sup> République, à l'occasion de ses 60 ans, a habilement utilisé les cadeaux officiels reçus depuis 1958 et reconstitué des lieux symboliques de la République.

La journée s'est achevée par un exposé de Laurent Caffet, ingénieur sanitaire à l'ARS Grand Est sur les conséquences de la guerre dans le domaine de l'eau potable. Disposer d'eau buvable fut déjà un problème pour nos poilus. C'est à Verdun que l'on a inventé le dispositif de *verdunisation* qui consiste à potabiliser l'eau par injection de chlore. Aujourd'hui encore, les matières explosives des obus, voire les anciens sites de « désobusage », les reliquats de la guerre des gaz laissent réapparaître des zones polluées malgré les cent ans qui se sont écoulés. Ce fut l'occasion d'apprendre que les gaz de combat furent créés puis utilisés tant par la France que par l'Allemagne, tristement unis dans l'horreur.

Une bonne nuit et les hostilités reprennent ! Après la guerre de surface, après les obus et les gaz, nous avons découvert la guerre des mines à la butte de Vauquois en Argonne. Quel site étonnant que cette colline où se trouvait un village qui s'est avéré aussi être un point stratégique pour l'artillerie des 2 armées. En effet, cette hauteur dominait d'un côté l'une des voies d'accès et d'approvisionnement à Verdun et de l'autre une importante partie du front allemand. Pendant 4 ans, chaque armée a essayé en vain de maîtriser la crête de ce site. La technique était la même pour chaque armée : creuser une galerie jusque sous la tranchée de l'autre camp, la bourrer d'explosif et faire sauter. Il en résulte, en surface, des cônes géants jusqu'à 30 m de profondeur... et 14 000 morts... (pour rien ?). Nous alternâmes visite de surface et découverte de galeries allemandes et



françaises, équipées de torches et de casques (légers !) et guidés par un bénévole de l'« Association des Amis de Vauquois et de sa Région » qui a remarquablement restauré ce site.

Nous passâmes de la Meuse à la Marne pour nous restaurer à Reims. Après la pause méridienne, les rescapés du groupe approfondirent leur connaissance de la Grande Guerre par la visite du fort de la Pompelle. Cet ouvrage vital pour la région de Reims et qui fut défendu de façon acharnée a été réaménagé en musée ayant entre autres une importante collection de ces fameux *casques à pointe* allemands. Ce fut l'occasion de découvrir que ces élégants couvre-chefs varient selon les précédents royaumes ou duchés de l'empire germanique et que les artilleurs avaient troqué la pointe pour la boule afin que les soldats ne se blessent pas en se penchant pour armer les canons.

Le retour sur Paris pouvait laisser rêveur, et bien peu somnambule ! après cette riche et intense évocation de ce qui reste l'un des conflits le plus abominablement meurtrier.



# CANTAL : approche territoriale de deux régions d'élevage : L'Aubrac et le Cézallier

*Du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin 2018*

*Par Sylvie Malézieux, Michel Rostagnat, Sylvain Marty, Alain Mangeol,  
Constant Lecœur et Anne-Marie Ropert  
Photos : Sylvain Marty, Laurent Pavard, Michel Rostagnat*

**Participants :** Jean-Pierre BIGRE, Paul CAQUET, Bernard et Mirella CHARPENTIER, Alain et Elisabeth LE JAN, Constant et Hélène LECŒUR, Dominique LEGROS, Sylvie et Pierre MALEZIEUX, Alain MANGEOL, Sylvain et Thérèse MARTY, Josy MAZODIER, Michel MEUNIER, Laurent et Nicole PAVARD, Yves et Michelle POSS, Chantal ROBAUX - ROUSSILHE et Louis-Jean MARCHINA, et ses amis de Massiac Dominique et Jean-Louis MORET, Anne-Marie ROPERT, Michel ROSTAGNAT, et Chantal Pierre ROUSSEL, José RUIZ, Sophie VILLERS, et nos organisateurs des visites : Claude BERANGER et Jean-Paul RENARD

Compte-tenu de la réussite du séjour de juin 2014, Chantal ROBAUX-ROUSSILHE a proposé à l'Amicale un nouveau séjour dans le Cantal en 2018. Jean-Paul RENARD et Claude BERANGER tous deux directeurs de recherche honoraires de l'INRA et membres éminents de l'Académie d'Agriculture de France, ont proposé d'organiser les visites avec Constant LECŒUR.

Le programme de ce nouveau séjour s'articule autour de la place de l'élevage dans les territoires de l'Aubrac et du Cézallier, et son évolution dans un contexte prégnant, qu'il soit économique, sociétal ou environnemental. Il se déroule alors que vient d'être tout juste publié le décret de reconnaissance du parc naturel régional de l'Aubrac.

Après le sympathique et gourmand (place au pounti !) dîner d'accueil à Massiac chez Chantal ROBAUX-ROUSSILHE préparé pour notre groupe de 33 personnes, Martin RIEUF, géologue, habitant à Massiac, nous a fait partager sa lecture experte de la région que nous avons retrouvée dans les itinéraires documentés qu'il nous avait préparés pour les deux jours à venir. Reçus dans sa maison familiale, nous avons pu également découvrir les œuvres des peintres Élise Rieuf (un musée lui est dédié à Massiac) et Marguerite Carpentier, et également les tendres macarons de Massiac aux noisettes.

Chacun repart ensuite vers son lieu d'hébergement : la maison Roussilhe, le beau gîte de la Maison Forte de Montmoirat le Haut de Jean-Paul et Elisabeth Renard et l'hôtel de charme La Bougnate à Blesle, où certains logeront dans une *suite* nichée dans une tour médiévale, ayant fait partie des remparts de Blesle.



## Vendredi 1er juin matin



Saint-Urcize, « petite cité de caractère » lovée à plus de 1 000 mètres d'altitude au creux d'une vallée descendant du plateau de l'Aubrac, accueille le groupe pour la première matinée de sa tournée cantalienne. Reçus par son maire, Bernard REMISE, nous allons entendre deux acteurs éminents et érudits de la renaissance de l'Aubrac : Claude BÉRANGER et André VALADIER.

Claude a débarqué il y a un demi-siècle sur le plateau de l'Aubrac. Jeune chercheur envoyé par l'institut national de la recherche agronomique (INRA) dans le cadre du programme RCP-Aubrac (Recherche Coopérative sur Programme), il était là pour ausculter ce pays aux arts et traditions populaires si désuets et si attachants. A Laguiole, il avait rencontré André VALADIER, jeune agriculteur résolu à faire renaître son pays en déclin. André avait, en 1960, réuni une centaine d'éleveurs au sein d'une coopérative, Jeune Montagne. « Marchant dans les traces » des anciens, avec des méthodes neuves, il avait décroché une AOC fromagère dès 1961. André et les siens

observaient avec curiosité ces ethnologues et ces agronomes qui passaient leurs journées à compiler l'emploi du temps de leurs vaches à l'estive.

A force de s'observer mutuellement, ils avaient fini par devenir complices. De leur fraternité, est né l'Aubrac actuel. Il a certes fallu surmonter le temps des doutes. La race Aubrac, de 350 000 têtes au début du 20<sup>e</sup> siècle, avait quasiment disparu. Elle est aujourd'hui en pleine renaissance, avec 200 000 têtes dont 60 % dans son berceau. Elle a son UPRA (Unité nationale de sélection et de promotion de race) et deux labels, la génisse Fleur d'Aubrac et le bœuf fermier d'Aubrac. L'éleveur voit son lait transformé en fromage payé 54 centimes le litre, contre 30 ailleurs dans le Cantal. La fête de la transhumance, fin mai, attire les foules de ruraux comme de citadins heureux de marcher sur les brisées des troupeaux. A l'initiative des agriculteurs, le Parc naturel régional d'Aubrac dont André Valadier a été le président du comité de préfiguration, a vu le jour par décret le 23 mai dernier.

L'enjeu, pour André, est que les élus locaux jouent le jeu pour que, sur ce territoire au carrefour de trois départements et deux Régions, « les pointillés ne se transforment pas en barbelés ». Il est aussi de transformer les mentalités de ces pays pour qu'ils soient disposés à accueillir de nouveaux habitants.

Les habitudes locales freinent hélas la cession des terres à de jeunes agriculteurs venus d'ailleurs, hors du cercle familial ; mais l'agrotourisme offre une opportunité d'ouverture à « l'étranger ».



Aux côtés de ces deux pionniers, siège la relève : Yves CHASSANY, président de l'UPRA Aubrac, et Paul RAYNAL, éleveur à Saint-Urcize. La visite du groupe dans l'exploitation de Paul RAYNAL, après le déjeuner, montrera d'ailleurs que la jeune génération, celle des ados, attend impatiemment son tour, à l'école de parents amoureux de leur territoire et de leur métier.

Auparavant, le groupe aura fait escale pour le déjeuner à l'hôtel Remise, où il aura été régalaé par les joues d'un bœuf fermier d'Aubrac délicieusement fondant, d'aligot et de fromage de Laguiole, et aura visité l'église romane du village en compagnie du maire et de l'un de ses adjoints, non moins passionné.

## **Vendredi 1er juin après-midi**

### **Visite de l'exploitation de M. et Mme RAYNAL à Beauregard (Saint-Urcize)**

M. Paul RAYNAL et son épouse, en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) entre époux, et leur fils de seize ans nous ont accueillis sur leur exploitation (180 ha de SAU comprenant les estives). Il s'agissait de la première visite d'une exploitation témoignant de la démarche présentée dans la matinée. Le GAEC emploie un salarié à mi-temps (salarié partagé entre 3 exploitations). La transmission est intervenue dans le cadre familial (exploitation de l'oncle). Une partie est en pleine propriété (30 ha), le reste en baux fermes ou oraux. L'exploitation est située à 1 150 mètres d'altitude. Le prêt de matériel intervient entre les trois frères. Les gros travaux de fenaison se font également à trois ; de l'ordre de 50 à 60 ha sont fauchés. Le troupeau allaitant est constitué d'une centaine de vaches dont 80 % en race Aubrac pure. Le taux de renouvellement, signe de qualité oblige, est de 25 %. Pour la reproduction (monte naturelle), l'exploitation dispose de cinq taureaux, de race Aubrac (4) et Charolaise (1).

La mise en marché de broutards à destination de l'Italie est le principal débouché. Pour satisfaire la demande locale et les bouchers, M. Raynal a également une activité d'engraissement pour laquelle il peut acheter localement des animaux sous réserve du cahier des charges *Bœuf fermier d'Aubrac* (label rouge). Dans cette dernière hypothèse, les animaux sont séparés, une prise de sang à l'entrée et à la sortie est effectuée.

Sont ainsi concernés des vaches de 30 mois à 10 ans, et des bœufs, à 3 ans en majorité nés sur l'exploitation. La plupart des animaux sont abattus à l'abattoir de Sainte-Geneviève sur Argence (Aveyron). Le produit fermier se valorise à 45 centimes €/kg de plus que le produit standard, soit à environ 4,60 €/kg (poids carcasse).

L'alimentation hivernale, du 15 novembre au 15 mai, est maîtrisée sur l'exploitation. M. Raynal fabrique l'aliment de complémentation du foin, avec achat de la matière première. Le coût estimé est de 185 € par tonne d'aliment produit. Hors estive, les mères parturientes sont entravées. Les vêlages sont regroupés en hiver.

M. Raynal évoque, parmi les sujets sanitaires, la grippe qui peut survenir chez les jeunes bovins. Il souligne l'encadrement sanitaire qui a permis de gros progrès (protocoles de vaccination). Il rappelle qu'en élevage bio, l'administration d'antibiotiques est limitée à 3/an/animal. Il souligne l'impact possible du changement climatique avec les mouches (kératites du bovin) ou encore les tiques responsables notamment de la piroplasmose, et la nécessité pour la race de devoir s'adapter.

La visite de l'exploitation s'est conclue par une pause-café agrémentée de brioches.

Une halte sur le retour vers Massiac permet au travers de la visite du Musée de la géothermie de découvrir Chaudes-Aigues, nichée entre les Monts du Cantal, de la Margeride et de l'Aubrac, dans le ravin du Remontalou. La ville de Chaudes-Aigues est connue pour ses eaux thermales qui, avec 82° C à l'émergence, sont les plus chaudes d'Europe. La trentaine de sources d'eau chaude dont une partie est privée permet de chauffer le musée, la piscine de juin à septembre (par échangeur de chaleur), l'église (jusqu'à 25°C) ou encore deux quartiers de la ville (moyennant une petite contribution !). Mais la priorité est donnée à la station thermique dont l'ouverture a été étendue au delà des deux mois initiaux pour satisfaire aux nouveaux créneaux de la remise en forme ou des activités ludiques, permettant l'accueil de 48 000 personnes. La contrepartie : l'eau très minérale, et non potable, nécessite un entretien régulier des canalisations depuis des siècles, et des échangeurs plus récemment.

Lors du temps libre en toute fin de journée, accueillis par le bedeau, les volontaires ont le plaisir de découvrir dans l'église Saint-André de Massiac, une vierge ouvrière, statue médiévale de bois polychrome aussi rare que belle, même si incomplète, symbole d'une trinité que les autorités religieuses condamnèrent lors du concile de Trente. Il n'en reste qu'une trentaine dans le monde. L'église présente également une vierge en majesté de type roman en bois polychrome.

L'auberge de Chalet, perchée à flanc de montagne près de la chapelle de la Madeleine, dont la visite est largement plébiscitée par le groupe (vertige assuré mais une telle beauté), nous accueillera pour un apéritif sur sa terrasse très ensoleillée malgré l'heure. La vue sur les reliefs cantaliens et sur la vallée de Massiac, quoique parcourue par l'autoroute A75, est splendide. Nous dînerons sous la voûte en pierre de l'auberge.

## **Samedi 2 juin matin**

### **Visite de l'élevage Salers Bresson-Mercier à Pradiers**

La première visite a lieu à 1 200 m d'altitude, sur une "montagne" du GAEC des Bleuets à Pradiers, près d'Allanches où se tient chaque été l'une des plus grandes foires à la brocante et aux antiquités : elle réunit des milliers de personnes sur ce haut plateau (cette année du 3 au 5 août 2018), alors que nous évoquons la déprise des exploitations de montagne et les ressorts à imaginer pour y faire face.

C'est en présence du cédant, M. Claude BRESSON, au milieu d'un troupeau de Salers, que nous écoutons comment la reprise d'une exploitation hors cadre familial a permis à Marc et Cécile MERCIER de réorienter leur élevage.



Il s'agit d'une exploitation en GAEC qui s'étend sur 170 hectares, dont 103 à Pradiers, au siège et le reste à 18 km. L'altitude moyenne est d'environ 1 200 m.

Estimant la rémunération du lait transformé en Saint-Nectaire fermier insuffisante au regard d'une charge de travail lourde et astreignante, les éleveurs ont augmenté la surface de l'exploitation et la taille de leur troupeau pour se consacrer à l'élevage allaitant.

La surface agricole utile (SAU) est composée exclusivement de prairies permanentes exploitées par un troupeau allaitant de 95 vaches mères et leur suite, de races Salers. Le chargement moyen est de l'ordre de 0,9 Unité Gros Bétail (UGB) à

l'hectare.

Les produits de l'exploitation sont donc surtout des broutards, vendus en octobre après un été au pâturage. Ils pèsent alors, à 8-10 mois, environ 330 kg en vif. Une partie des broutards (de l'ordre de 20 %) est issue d'un croisement industriel avec du Charolais.

Les vaches de réforme constituent une seconde production, le taux de renouvellement étant d'environ 20 %. Une vache de réforme fournit environ 400 kg de carcasse.

Le système d'élevage est basé sur un groupage des vêlages à l'étable, en décembre, janvier ou février, pour faciliter la surveillance et les interventions, et pour profiter de la pousse de l'herbe ensuite pour la croissance des veaux. L'insémination se fait principalement par monte naturelle, même si la future exploitante tente le recours à quelques inséminations artificielles, pour lesquelles les préoccupations économiques semblent secondaires (attachement à la couleur de la robe des animaux : Salers noire).

Les prairies sont conduites en pâturage tournant. La surface fauchée ne dépasse pas 7 ha par coupe. L'entretien des prairies ne réclame aucun engrais, si ce n'est un amendement calcaire de temps en temps (algues calcaires broyées : lithothamne). Nous sommes ici dans les conditions de l'agriculture « biologique ».



La vente est faite au cas par cas à un maquignon (anecdote : le prix de l'animal est toujours négocié en francs). Le chiffre d'affaires de l'exploitation est assuré à 30 % par la vente des broutards, à 25 % par la vente des réformes et à 45 % par les aides publiques :

indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN), droit à paiement unique (DPU), prime à la vache allaitante (PMTVA). C'est le

centre d'économie rurale qui s'occupe « des papiers ».

Un nouveau choix stratégique se présente : le maire du village va céder son exploitation, opportunité que Manon, la fille des époux MERCIER, âgée aujourd'hui de seulement 20 ans, estime ne pas pouvoir "laisser passer". Manon

est passionnée de génétique (elle montre la photo d'Africain sur son téléphone portable : c'est un Salers noir homozygote) ; le coût de la reprise n'est pas mince (450 000€). Comment le projet pourra-t-il se finaliser d'ici le 1<sup>er</sup> janvier prochain ? Si les ingénieurs généraux sont séduits par la passion, le dynamisme et la détermination de la jeune fille, leurs questions au père et à sa fille traduisent leurs interrogations sur l'équilibre économique du projet dans la durée.



## Visite de la COPTASA à Pradiers.

La seconde visite conduit le groupe encore plus en altitude, à 1 400 m, au buron de Paillesseyre-Bas exploité par la Coopérative de transhumance et d'amélioration des structures agricoles (COPTASA), laquelle exploite au total 2 060 ha (86% en propriété, 14% en fermage). Nous sommes accueillis par M. GEORGELOT, récemment élu président de la coopérative, et par Laurent BOUSCARAT, directeur de la COPTASA, et responsable du service installation transmission à la chambre d'agriculture du Cantal. Leur présentation sera à la hauteur des attendus, précise et déterminée.

La structure est née en 1963 d'une volonté de jeunes agriculteurs, d'un besoin de surfaces et d'une opportunité de mettre en valeur les pâturages d'altitude. Les coopérateurs d'aujourd'hui sont, pour la plupart, les petits-enfants des éleveurs qui ont adhéré au projet à l'origine.

Aujourd'hui, la COPTASA exploite deux grandes unités pastorales sur les hauts plateaux d'altitude : Pradiers (1 200 ha) où nous nous trouvons et Recusset (900 ha). Elle compte 220 sociétaires qui lui confient environ 4 300

bovins (la part sociale est de l'ordre de 1,50€ par bovin). Montés à l'estive depuis une semaine, les animaux y resteront jusqu'à début octobre.

C'est l'occasion pour le groupe de s'intéresser aux particularités de ce modèle coopératif dont le financement couvre à la fois les coûts de fonctionnement annuels (personnel, entretien des espaces et des clôtures, frais vétérinaires), l'amortissement des équipements réalisés pour la contention des animaux (corral, ...), mais aussi le remboursement des emprunts contractés pour l'achat du foncier. Le prix du foncier est très élevé dans le Cantal avec 6 000€/ha en moyenne mais pouvant aller jusqu'à 10 000€ : quelle en est la cause ? Pas la coopérative... Les aveyronnais ? Les voisins (course aux droits à prime...) ? D'un point de vue sanitaire, seront évoqués les ravages du campagnol au cours de l'année 2015 avec un développement exceptionnel, les conséquences ressenties du changement climatique pour les animaux (mouches et kératites, tiques et piroplasmose).

C'est devant le buron, au milieu de la *montagne* (les pâturages gérés collectivement par la COPTASA) où les bovins entament leur rumination, avec au loin les montagnes du Cantal (Puy Mary), que les participants jouissent d'un pique-nique convivial toujours sous le soleil alors que l'orage menace.



## Samedi 2 juin après-midi

### Visite de l'élevage de M. et Mme PALLUT à Bostberty (commune d'Anzat-le-Luguet)

L'exploitation de M. et Mme PALLUT à Bostberty (1.235 m d'altitude environ) compte 40 vaches laitières et produit environ 250 000 litres de lait par an, dont les quatre cinquièmes sont transformés en fromage de Saint-Nectaire.

M. Pallut, 32 ans, s'est installé il y a 6 ans, après avoir exercé pendant plusieurs années le métier de chauffeur routier, pour voir du pays. Il est titulaire d'un Bac Pro et d'un CAP de fromager. Il est aujourd'hui associé avec son épouse dans le cadre de la *nouvelle transparence des GAEC*. Le travail est rude : la traite des 42 vaches dure 2 heures le matin comme le soir et la transformation du lait en fromage, à la ferme, est une tâche quotidienne dont M. et Mme PALLUT ont décidé de s'exonérer le dimanche, seul jour de la semaine où le lait est ramassé par le laitier.

L'exploitation, de 165 ha de SAU, est exclusivement constituée de prairies permanentes, dont les estives situées au plus à 2 ou 3 km du corps de ferme. Elle compte 65 ha de prés fauchés. Le foin est en grande partie enrubanné par une entreprise, les capacités de stockage au sec faisant défaut. Le séchage en grange est évoqué mais l'investissement est lourd, même s'il pourrait être subventionné à 50 %.



L'alimentation du troupeau repose sur le pâturage de mai à octobre et sur le foin à l'étable en hiver. Une complémentation de blé, orge, maïs et tourteaux de soja est disponible toute l'année. Les vaches laitières, de race Montbéliarde et Brune des Alpes, produisent entre 5 000 et 6 000 kg de lait par animal et par an. Le lait des vaches de race Brune des Alpes est plus gras, ce qui influence positivement le fromage. M. PALLUT compte élever aussi quelques vaches de la race Jersiaise, afin d'enrichir le lait en matière grasse. L'été, la traite peut avoir lieu au pâturage.

En sus du lait, les veaux mâles sont vendus à 3 ou 4 semaines, et les génisses conservées en partie pour le renouvellement.

Le fromage fabriqué à la ferme est affiné par la fromagerie Guillaume, située à une heure de route à Montaigut-le-Blanc. La fromagerie vient chercher les fromages une fois par semaine, le mercredi. Après affinage, elle en garde 70 % pour commercialisation et elle en remonte à la ferme 30 % pour vente directe. Le lait ainsi transformé est valorisé environ 1 € par litre. Le lait de consommation vendu le dimanche est, lui, commercialisé aux environs de 35 centimes par litre. Selon M. PALLUT, il faudrait valoriser le lait à 46 centimes par litre pour rémunérer un exploitant au smic.

Le système de M. et Mme PALLUT demande beaucoup de travail. Il travaille 14 heures par jour, ainsi que sa femme, entre la traite des vaches, les soins au troupeau et aux prairies et la fabrication des fromages. Le nombre d'éleveurs laitiers est en baisse, et on manquerait de lait pour fabriquer du St-Nectaire « laitier ». En revanche, le St-Nectaire fermier verrait sa production augmenter (+25 % en 10 ans), beaucoup de jeunes agriculteurs réussissant à se grouper pour l'assurer.

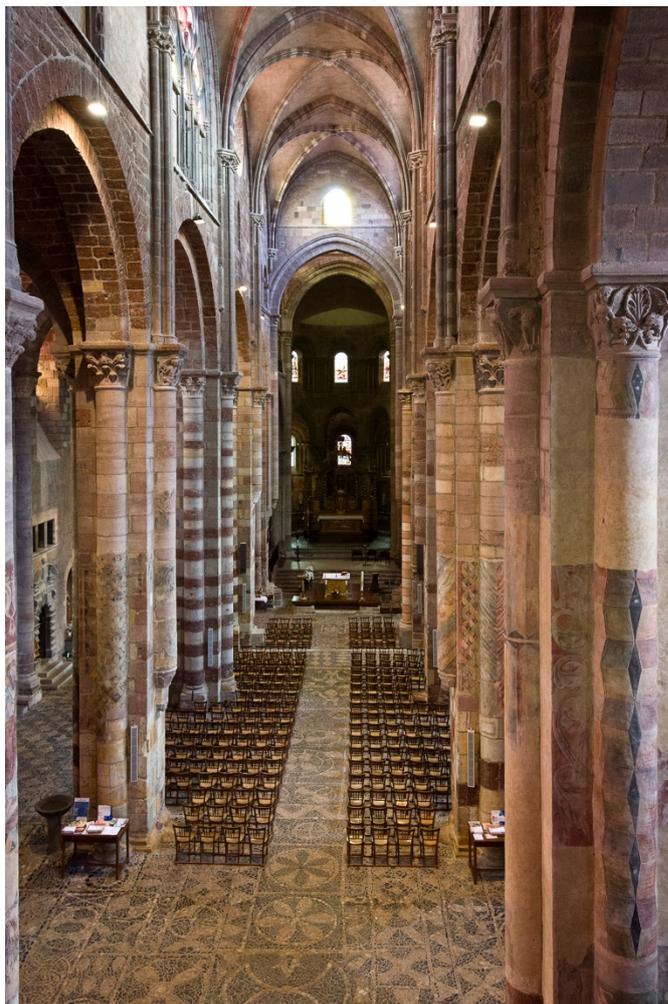
Chacun a pu s'approvisionner en fromage fermier avant l'étape suivante, davantage paysagère.

La randonnée, conduite par Jean-Paul RENARD a emporté la majorité du groupe jusqu'au gîte de la Maison Forte sous un soleil bienveillant. Elle s'est conclue par un échange en présence d'André VALADIER et des éleveurs du Cézallier, de Madame RIEUF et de son fils, sur notre aperçu de ces deux jours et deux territoires, animé par José RUIZ. Les débats portent sur les atouts, faiblesses, opportunités et menaces réciproques de l'Aubrac et du Cézallier. L'Aubrac a pu bénéficier de groupes leaders, d'un enracinement culturel permettant de relancer le couteau et le fromage de Laguiole. Le Cézallier révèle moins d'atouts, même si nous y trouvons des passionnés de l'élevage et des habitants créant de nouvelles activités et festivités pour maintenir des plateaux vivants. Reste cependant la problématique de la reconnaissance de la qualité des productions par les consommateurs alors que des mouvements de fond au sein de la société soulèvent les questions du bien-être animal, de la consommation de viande, de l'agroécologie et du développement durable sans se préoccuper de l'occupation des territoires et de l'entretien des paysages. Il convient de souligner l'engagement d'une agricultrice, Mme Michelle BAFOIL, qui souligne la diminution des élevages laitiers dans une zone où pourtant sont reconnues 5 AOP fromagères, une prédominance des élevages allaitants mais avec de « l'Aubrac partout ». Elle traduit une envie de faire vivre son territoire qui connaîtra en juin son premier festival sous la bannière du nom *Cézallier*. Elle nous fera en outre découvrir *l'Or du Cézallier* qu'elle produit à partir de gentiane.

Élisabeth RENARD nous offrira à l'issue de cette rencontre un cocktail champêtre autour des tables dressées dans les jardins de la Maison Forte dominant la vallée de Blesle. Nous y descendrons ensuite pour un dîner à l'hôtel-restaurant La Bougnate.

## Dimanche 3 juin matin

Le groupe se retrouve en grande partie à Brioude pour visiter la Maison des Chanoines-Comtes (13<sup>ème</sup> siècle), qui va vivre une seconde vie comme Centre d'exposition d'art moderne et contemporain, sous la conduite passionnée et experte de son maire, Jean-Jacques FAUCHER. Le Centre sera inauguré courant juillet par une première

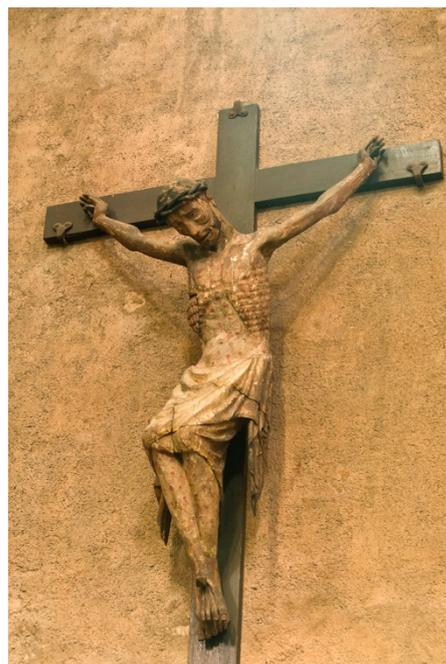


exposition, exceptionnelle dédiée au bestiaire de Chagall dont ses illustrations des fables de La Fontaine réalisées près du Lac de Chambon. De nombreux clins d'œil à la culture nous sont ainsi offerts.

Ensuite, la visite de la magnifique basilique romane Saint-Julien de Brioude, martyr du début du IV<sup>e</sup> siècle, est conduite par une guide très érudite, passionnante, pendant plus de deux heures. Il s'agit de la plus haute église romane d'Auvergne. St Julien de Brioude et St Martin de Tours constituèrent longtemps les deux hauts lieux de pèlerinage de France. Notre guide nous fera plus particulièrement découvrir la chapelle Saint-Michel, ses peintures et leur sens, et la crypte (« confession ») où sont déposées les reliques de St Julien. Enfin, n'oublions pas les magnifiques vitraux de Kim en Joong qui donnent définitivement à la basilique une envie d'y revenir.

Enfin comme, dans les albums d'Astérix, le groupe se retrouve pour non pas pour un banquet mais pour un pique-nique de clôture du séjour en Auvergne en contrebas de la ville. Ensuite, pour quelques uns, une des dernières étapes à Massiac où Sophie RIEUF les attendra pour ouvrir le musée consacré à Élise Rieuf.

Ce séjour est de l'avis de chacun un plaisir partagé, une vraie réussite. Il restera un souvenir fort des acteurs de ces plateaux montagneux. Ils nous ont dit attendre un retour d'une vision de notre part sur leur territoire aujourd'hui et pour demain.



*A droite : le bouleversant Christ lépreux, qui était auparavant dans la léproserie de Brioude*



Maître Yoda se cache dans les fresques de la salle du Chapitre de Brioude.

## Réunions mensuelles

### 17 mai 2018 : entrée en honorariat de Geneviève de Sainte Marie

Par Emmanuelle Bour

Emmanuelle Bour a fait le choix de s'éloigner du récit du parcours professionnel sans fautes de Geneviève, deuxième femme à entrer dans les Haras Nationaux et première directrice de haras, pour s'attacher à la personnalité intrépide de son amie.

Photo à l'appui elle démontre comment Geneviève, cavalière de courses d'obstacles associait un réel courage à l'art de rendre son cheval à l'aise dans l'épreuve. Comme dans la vie, à Pau, Le Pin, Montier en Der, Blois Geneviève a su entraîner ses équipes, ses éleveurs, et toutes les institutions dans des projets qui donnent du sens au cheval dans la société d'aujourd'hui. Très professionnelle, elle sait transmettre sa passion en alliant une curiosité d'esprit hors du commun et une générosité communicative.

Ce à quoi Geneviève répondra que son enthousiasme ne l'a jamais quittée de *la grande époque des Haras* jusqu'aux heures plus difficiles de la fin des étalons nationaux dont elle était gestionnaire. C'est avec autant de passion qu'elle évoque son arrivée dans une équipe jeune et dynamique à la DGAL dans l'actualité intense des EGA où elle s'est sentie utile.

Selon Emmanuelle, Geneviève se caractérise aussi par un sens aigu du service public, un engagement sans failles et une franchise à toute épreuve parfois déconcertante pour ses interlocuteurs. Ce que Geneviève reconnaîtra en se disant simplement honnête, parfois trop ! et en citant Churchill : « Parfois la vérité est si précieuse qu'il lui faut pour escorte un régiment de mensonges ».

Si le cheval forge des valeurs, il rend aussi adaptable selon Geneviève, impressionnée par son entrée en honorariat et prête à se réinvestir pour donner au cheval un nouveau souffle dans des projets de territoires.

C'est à cette toute jeune grand-mère de Titouan, né la semaine précédente que Sophie offre la médaille de l'AIGPEF sous les applaudissements de la salle.



## Carnet



Nominations



Distinctions



Honorariat



Décès

## Nominations

Emmanuelle GAY a été nommée directrice régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'aménagement) de la région Ile-de-France, à compter du 23 avril 2018, pour une durée de cinq ans

Barbara BOUR-DESPREZ a été nommée par arrêté du 19 avril 2018 comme membre associée du Conseil général de l'environnement et du développement durable, membre de sa formation d'autorité environnementale, pour une durée de 3 ans.

Pascal BERTEAUD a été nommé directeur général du Centre d'Études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cérema) par décret du 27 avril 2018.

## Distinctions



### Ordre national du mérite

Décret du 19 mai, Ministère de la transition écologique et solidaire :

**Officier** : Marie Claire Dessler ;  
Evelyne Humbert ;

**Chevalier** :  
Pascal Moulet.



## Entrées en honorariat

selon les arrêtés parus au JO, dans les pages MEDDE\* ou MAAF\*\*



**Au 1<sup>er</sup> juin 2018** : Alain Castan ;

**Au 7 juin 2019** : Patrick Aumasson ;

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2018** : Daniel Cariolle ; Jacques Gallon ;

**Au 1<sup>er</sup> août 2018** : Bernard Caisso ; Charles Dereix ; Catherine Esnouf ; Michel Magimel ; François Turpin.

**Au 12 août 2018** : Alain Ehrlacher.

**Au 30 août 2018** : Patrick de Buhan.

**Au 1<sup>er</sup> septembre 2018** : Pierre-Éric Givone ; Denis Hirsch ; Serge Planton.

## Décès



### **Rémi Pinchaut**

**07/03/2018**

L'Amicale a appris avec tristesse le décès de Rémi PINCHAUT, survenu dans sa 79ème année. Rémi PINCHAUT est entré à l'Agro à Paris en 1958 et sorti diplômé de l'ENGR en 1962. Rémi PINCHAUT était chevalier du mérite agricole. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 29 mars au cimetière du Père Lachaise à Paris.

### **François Rossin**

**9/04/2018**

Décès de François ROSSIN, survenu le 9 avril dernier, dans sa 76ème année. Entré à Grignon en 1963, François ROSSIN est sorti diplômé de l'ENSSAA en 1967. François ROSSIN était officier des palmes académiques et chevalier du mérite agricole.

### **Paul Raynaud**

**Avril 2018**

Décès de Paul RAYNAUD, survenu dans sa 82ème année. Entré à l'Agro à Paris en 1958, Paul RAYNAUD est sorti diplômé de l'ENGR en 1962. Il a dirigé l'école supérieure d'agronomie de Montpellier. Il a également été délégué régional de l'Institut national de la recherche agronomique. Ses obsèques ont eu lieu le 19 avril en l'église de Saint-Vincent de Barbeyrargues. Paul RAYNAUD était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du mérite agricole, chevalier des palmes académiques et dans l'ordre national du mérite.

### **Jean-René Chabanel**

**20/04/2018**

Décès de Jean-René CHABANEL, survenu le 20 avril dernier, dans sa 76ème année. Entré à Grignon en 1964, Jean-René CHABANEL est sorti de l'ENSSAA en 1968, diplômé dans le corps d'Agronomie. Ses obsèques ont été célébrées jeudi 26 avril à 10h30 en l'église Notre-Dame de Boulogne-Billancourt.

### **Jacques Braun**

**21/04/2018**

Décès de Jacques BRAUN, ingénieur général honoraire, survenu samedi 21 avril, dans sa 85ème année. Jacques BRAUN était titulaire de la Croix de la Valeur militaire et chevalier du mérite agricole. Ses obsèques ont eu lieu vendredi 27 avril au crématorium de Clamart (92).

### **René Lissare**

**4/05/2018**

Décès de René LISSARRE, survenu le 4 mai dernier, dans sa 77ème année. Entré à l'ENSA de Montpellier en 1964, René LISSARRE est sorti de l'ENSSAA en 1968, diplômé dans le corps d'Agronomie. Ses obsèques ont eu lieu samedi dernier.

### **Jean-Marie CORNET**

**16/05/2018**

Décès de Jean-Marie CORNET, ingénieur général honoraire, survenu le 16 mai, dans sa 83ème année. Jean-Marie CORNET est entré à l'Agro à Paris en 1956. Il est sorti diplômé de l'ENSSAA en 1963. Ses obsèques ont eu lieu mardi 22 mai au village de (18) Sancerques dans le Berry, où se trouve le caveau familial. Jean-Marie CORNET était officier du mérite agricole et dans l'ordre national du mérite.

## Prochaines activités

### *Journées thématiques*

- ✓ 18 octobre : journée consacrée aux forêts franciliennes, organisée par Jean-Jacques Lafitte

\* \* \*

### *Manifestations mensuelles*

- ✓ 20 juin, à 17 h, au 251 rue de Vaugirard : manifestation amicale autour de la fête de la musique
- ✓ 11 juillet à 18h00 au 251 rue de Vaugirard : accueil des nouveaux IGGPEF
- ✓ 19 septembre : entrée en honorariat de Sylvain Marty et Charles Dereix
- ✓ 17 octobre : entrée en honorariat de Gérard FARCY
- ✓ 14 novembre : soirée viticole avec le Lycée viticole de Bel Air

\* \* \*

### *Prochain voyage d'études en Équateur*

- ✓ Période : du dimanche 16 novembre au lundi 3 décembre 2018
- ✓ La liste d'attente n'est pas nombreuse et il reste une place en *single* disponible



Le prochain bulletin trimestriel

n° 25  
sera diffusé  
le 15 Septembre 2018

**Amicale infos**  
des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts

AIGPEF

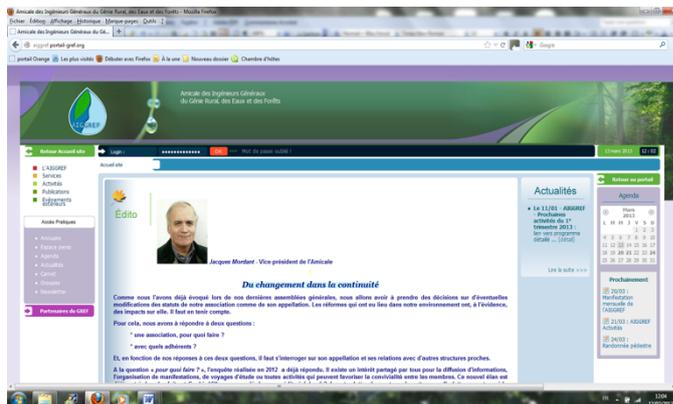
Dans ce numéro

- ✓ Editorial
- ✓ Réunions mensuelles
- ✓ Visite du château de Chambord
- ✓ Voyage au Népal
- ✓ Randonnée Saint-Denis-Bobigny
- ✓ Carnet
- ✓ Publications signalées
- ✓ Prochaines activités
- ✓ Bulletin d'adhésion 2018

n° 22 4<sup>e</sup> trimestre 2017

Site internet de l'amicale <http://aiggreg.portail-gref.org>

**Editorial**

En attendant, retrouvez les infos de l'amicale sur notre site internet <http://aiggreg.portail-gref.org/>



Rejoignez-nous

**Amicale**

des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts



## Bulletin d'adhésion annuelle 2018

(S.V.P. remplir en majuscules)

M.  Mme .....

Adresse.....

.....

Code Postal.....Ville.....Pays.....

Tél.....

e-mail .....

Je suis sur le réseau LinkedIn :      oui :       non :

	IG (ou équivalent) en activité	IG honoraire	autre qu'IG
Cotisation	<input type="checkbox"/> 45 €	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 30 €
+ Bulletin trimestriel : envoi par <b>courrier postal de la version « papier » couleur</b> <input type="checkbox"/> 12 €			

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre de l'AIGPEF

à Michel PENEL – Trésorier

AIGPEF - 251, rue de Vaugirard  
75732 Paris Cedex 15